

## **Deux écocentres en Haute-Yamaska dès janvier 2011**

10 mars 2010 — Lors de sa séance publique tenue ce jour, le conseil des maires de la MRC de La Haute-Yamaska a adopté une résolution annonçant son intention de construire deux écocentres sur le territoire : l'un sera situé à Granby et l'autre à Waterloo. Représentant un investissement évalué à 2 millions \$, ces écocentres ouvriront leurs portes au début de janvier 2011. Cinq emplois devraient initialement être créés.

« Par la mise en place de ces infrastructures, nous franchissons une étape importante dans la réalisation de notre Plan de gestion des matières résiduelles (PGMR). Avec ces écocentres, nous dotons La Haute-Yamaska d'outils permettant à la population de mettre en pratique les valeurs environnementales qui l'animent », a déclaré le préfet de la MRC de La Haute-Yamaska et maire de Waterloo, M. Pascal Russell, qui a ajouté : « Ce nouveau service est également un apport important au projet du futur centre de tri-compostage, puisqu'il permettra de détourner des matériaux qui autrement seraient nuisibles à la qualité du compost que nous comptons atteindre. »

Les étapes préalables pour la mise en œuvre de ce projet ont déjà été amorcées au cours de la même séance, soit :

- l'avis d'intention de la déclaration de compétence de la MRC en ce domaine (comme cela avait été fait pour la collecte des matières résiduelles et recyclables);
- une demande de financement au Fonds municipal vert;
- le lancement d'un appel d'offres sur invitation, pour la préparation des plans et devis, aux trois firmes de génie-conseil qui ont pignon sur rue dans la MRC, soit Teknika HBA, BPR-EnvirAqua et SMi (Le Groupe S.M. international);
- la définition des critères d'évaluation dans la sélection des professionnels attirés à l'élaboration des plans et devis.

Un plan de communication sera développé à partir de l'automne 2010 afin d'informer la population de La Haute-Yamaska sur tout ce qui concerne ces écocentres, notamment les produits qu'on pourra y apporter pour en disposer de façon responsable et écologique.

Rappelons que les écocentres sont des endroits aptes à recevoir et récupérer des matériaux et résidus qui ne peuvent être jetés ni dans les ordures ménagères ni avec les matières recyclables. Parmi les objets ou produits dont la population de La Haute-Yamaska pourra disposer dans les écocentres, on retrouve entre autres : les résidus domestiques dangereux (ou RDD : peinture, piles, huiles usées, etc.), les débris de construction, les pneus et les encombrants (appareils électroménagers, meubles).

Par ailleurs, le conseil des maires de la MRC a aussi donné son aval, au cours de la même séance, à la tenue de trois soirées d'information sur le compostage domestique, à l'intention de la population de La Haute-Yamaska. Ces activités de d'information auront lieu en avril et mai prochains; la MRC diffusera bientôt plus de détails à ce sujet.

— 30 —

Source :  
Pierre Michaud  
Agent de communication  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 777-1141 poste 242  
[pmichaud@haute-yamaska.ca](mailto:pmichaud@haute-yamaska.ca)

Pour information :  
Pascal Russell  
Préfet  
MRC de La Haute-Yamaska  
450 378-9976 poste 2220  
[prussell@haute-yamaska.ca](mailto:prussell@haute-yamaska.ca)